

RAPPORT AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018 DE LA VILLE DE QUÉBEC

Mai 2019

CONSEIL MUNICIPAL – le 6 mai 2019

Madame la Présidente,

**Mesdames, Messieurs les membres
du conseil,**

Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2018 de la Ville de Québec est présentée conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, article 105.2.2. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la municipalité.

Afin de satisfaire à cette obligation, je vous entretiendrai des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur général ainsi que du vérificateur externe.

RAPPORT FINANCIER 2018

Le rapport financier 2018, attesté par la trésorière de la Ville, est déposé au conseil municipal ce lundi 6 mai 2019. Il est accompagné de la reddition de comptes financière qui présente les résultats de l'administration municipale sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

Le rapport financier est accompagné du rapport, sans réserve, du vérificateur général et du vérificateur externe. Selon l'avis de ces derniers, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Québec au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats des activités, de la variation des actifs financiers nets (la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'exercice financier consolidé 2018¹ s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 44,5 millions de dollars.

RÉSULTATS 2018 CONSOLIDÉS

| | |
|--|-------------------------|
| Revenus de fonctionnement | 1 617 874 613 \$ |
| Charges | 1 539 810 413 \$ |
| Excédent de l'exercice | 78 064 200 \$ |
| Éléments de conciliation à des fins fiscales | (33 599 413) \$ |
| Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales | 44 464 787 \$ |

Pour l'administration municipale, cet excédent représente 41,7 millions de dollars. L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté se chiffre à 121,9 millions de dollars, soit 72,7 millions de dollars pour la proximité et 49,2 millions de dollars pour l'agglomération. L'excédent accumulé de fonctionnement affecté s'élève à 72,2 millions de dollars à la même date.

INVESTISSEMENTS ET DETTE

Au cours de l'exercice financier 2018, l'administration municipale a réalisé des investissements pour un montant total de 419,4 millions de dollars, dont 362,3 millions de dollars à titre d'actifs immobilisés.

De ce montant, 198,2 M\$ ont été investis en infrastructures, dont plus du tiers ont été consacrés aux chemins, rues, routes et trottoirs suivant les sommes dédiées au programme de réfection et de réhabilitation des chaussées et à l'opération massive d'asphaltage. Également, près du tiers des investissements en infrastructures sont affectés aux eaux usées en accord avec la poursuite du programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout.

Au 31 décembre 2018, la dette nette de la Ville est de 1 milliard 580,8 millions de dollars, en baisse de 11,5 millions

de dollars, soit une diminution de 0,7 %, par rapport au 1^{er} janvier 2018, ainsi la dette diminue pour la troisième année consécutive.

Les investissements et la dette évoluent en conformité avec le plan de gestion de la dette qui a été présenté au printemps 2011. Cette stratégie a été mise en place pour permettre à la fois une réduction de la dette et le maintien du niveau d'investissement élevés dans les infrastructures.

Pour atteindre ces objectifs, les paiements comptant d'immobilisations (PCI) ont poursuivi leur progression et ont atteint 111,4 M\$ en 2018. Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, les montants cumulés consacrés aux PCI atteignent 623,1 M\$ et ceux consacrés à la réserve financière totalisent 205,4 M\$, pour un total de 828,5 M\$. Il s'agit d'efforts considérables, sachant que les PCI se chiffraient à 2,0 M\$ en 2007.

Tous les autres éléments du cadre financier sont également respectés rigoureusement.

Je rappelle que le rapport financier et la reddition de comptes financière sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

Je vous remercie du soutien que vous me témoignez ainsi qu'au conseil municipal.

Le Maire

¹ Incluant la Ville de Québec, le Réseau de transport de la Capitale et la Société municipale d'habitation Champlain